



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

### **CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 19 octobre 2015 à 19 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Monsieur Carol Tremblay, Madame Line Boulianne, Madame Marie-Lise Poitras et Monsieur Denis Morin tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Est absente : Madame Claudette Roussel

Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, assiste également à cette séance.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES**

#### **2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX**

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2015

#### **3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 3.1 Autorisation de paiement/ Comptes du mois
- 3.2 Congé des fêtes/ Fermeture des services municipaux
- 3.3 Party de Noël de la Municipalité/ Autorisation de dépenses
- 3.4 Mandat à Me Gaston Saucier relatif à la préparation d'un projet de règlement sur l'attribution et l'affichage des numéros civiques

#### **4.0 DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES**

- 4.1 Demande Auberge Manoir Bellevue/ Opération saisonnière

#### **5.0 CENTRE SPORTIF/ CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

- 5.1 Location de la salle multifonctionnelle septembre 2015

#### **6.0 URBANISME**

- 6.1 Rapport sommaire du mois de septembre 2015

#### **7.0 INCENDIE**

- 7.1 Rapport du service des incendies pour le mois de septembre 2015



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

### **8.0 VOIRIE MUNICIPALE**

- 8.1 Rapport des travaux effectués pour le mois de septembre 2015 -  
Département des travaux publics

### **9.0 HYGIÈNE DU MILIEU (aqueduc et égout)**

- 9.1 Enregistreur de données – Eau potable

### **10.0 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET CDMM**

### **11.0 BÂTIMENTS MUNICIPAUX & PARCS**

### **12.0 POLITIQUES ET RÈGLEMENTS**

- 12.1 Avis de motion – d'un règlement sur l'attribution et l'affichage  
des numéros civiques

### **13.0 COLLOQUES, CONGRÈS, FORMATIONS, INVITATIONS**

### **14.0 PROJETS**

### **15.0 OFFRES DE SERVICES**

- 15.1 Liste des offres de services

### **16.0 CORRESPONDANCE, M.A.M. ET AUTRES**

- 16.1 Liste de la correspondance
- 16.2 Modalités d'utilisation des mesures d'allègement pour les sites  
d'enfouissement et les sites contaminés
- 16.3 Congrès médical/ Remerciements à Monsieur Yves Martel
- 16.4 Congrès médical/ Remerciements à Monsieur André Desrosiers,  
maire de Les Escoumins
- 16.5 Demande de partenariat/ Association des Responsables  
d'Espaces Verts du Québec
- 16.6 Contribution municipale pour l'année 2016, évaluation des  
collections pour les assurances et système informatique modulé  
pour la bibliothèque affilié
- 16.7 Cueillette des ordures ménagères et résiduelles/ Demande d'une  
citoyenne
- 16.8 Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire  
du Québec/ Règlement d'emprunt #15-458
- 16.9 Invitation à l'Expo-FIHOQ 2015 et aux activités Fleurons de  
l'automne
- 16.10 Élection partielle dans la circonscription de René-Lévesque le 9  
novembre 2015

### **17.0 AFFAIRES NOUVELLES**

- 17.1 Liste des affaires nouvelles
- 17.2 Acceptation programmation des travaux/ taxe sur l'essence
- 17.3 Offre de services/ Mandat Laboratoire – EnGlobe Corp.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

- 17.4 Autorisation/ Pose de Self-Level
- 17.5 Demande de destruction de documents (reçus)
- 17.6 Demande d'appui financier/ Association Diabète Haute-Côte-Nord
- 17.7 Invitation à participer au premier forum Nord-Côtier « Les Femmes, la gouvernance et le développement régional
- 17.8 Octroi de contrat/ Surveillance des travaux – Réfection de la rue du Quai
- 17.9 Octroi de contrat/ Réfection de la rue du Quai

### **18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **19.0 AJOURNEMENT**

### **20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

L'ouverture de la séance est faite à 19 heures par Monsieur André Desrosiers, maire et il constate que le quorum est respecté.

**N° 15-10-328**

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu une copie et demandent la dispense de la lecture.

**N° 15-10-329**

### **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2015 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

**N° 15-10-330**

### **AUTORISATION DE PAIEMENT / COMPTES DU MOIS**

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer et des comptes payés d'avance du mois de septembre 2015 a été déposée aux membres du conseil pour fins de vérification et versée aux archives sous la côte no 207 120 (2727).

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte les comptes du mois tels que présentés par la secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE le Conseil autorise également le paiement de ces comptes lesquels seront préalablement vérifiés par monsieur André Desrosiers, maire;

Comptes déjà approuvés par le Conseil :		150 758.07 \$
Comptes à payer :	81 175.06 \$	
Annexe des comptes :	23 048.38\$	
Total des comptes		254 981.51 \$

N° 15-10-331

### **CONGÉS DES FÊTES/ FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Monsieur Carol Tremblay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte la fermeture des départements de la Municipalité selon les horaires suivants :

- Fermeture des bureaux administratifs à compter du mercredi 27 décembre 2015 au mardi 5 janvier 2016 inclusivement;
- Fermeture de la bibliothèque les 23, 24, 29, 30 et 31 décembre 2015 ainsi que le 5 janvier 2016;
- Fermeture du département des travaux publics du 23 décembre 2015 au 5 janvier 2016 inclusivement, seul le service de déneigement étant offert au besoin;
- Fermeture du Centre Sportif Charles-Édouard Boucher le 25 décembre 2015 ainsi que le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

N° 15-10-332

### **PARTY DE NOËL DE LA MUNICIPALITÉ – AUTORISATION DE DÉPENSES**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil retienne la date du vendredi, 18 décembre 2015 afin de tenir la rencontre des fêtes du personnel et des membres du Conseil municipal, laquelle aura lieu à la salle du Centre Multifonctionnel;

QUE le Conseil autorise la dépense au montant maximum de 1 500\$ (mille cinq cent dollars) pour la tenue de la rencontre annuelle de Noël des élus et des employés municipaux, sous réserve que les frais de repas des conjoints sont assumés par chaque conjoint;

QUE l'organisation de cette rencontre annuelle soit confiée à un comité formé de Monsieur Benoît Tremblay, Madame Sophie Bouchard ainsi que Madame Claudine Roussel, conseillère et Monsieur Denis Morin, conseiller.

N° 15-10-333

### **MANDAT À ME GASTON SAUCIER RELATIF À LA PRÉPARATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT SUR L'ATTRIBUTION ET L'AFFICHAGE DES NUMÉROS CIVIQUES**

ATTENDU QUE le Conseil anticipe adopter un règlement portant sur le numérotage des immeubles;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

ATTENDU QU'en vertu des dispositions des articles 4 et 67 de la loi sur les compétences municipales, la municipalité des Escoumins peut adopter un règlement pour régir le numérotage des immeubles;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil donne instructions à ME Gaston Saucier Avocat de la firme Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C. de préparer un projet de règlement sur l'attribution et l'affichage des numéros civiques pour étude par le Conseil, et ce, dans le cadre de l'entente de service juridique.

N° 15-10-334

### **DEMANDE AUBERGE MANOIR BELLEVUE / OPÉRATION SAISONNIÈRE**

ATTENDU QUE la MRC de la Haute-Côte-Nord a fait des études concernant la répartition des coûts selon la quantité d'ordures ménagères et résiduelles enfouies pour chaque commerçant de la municipalité des Escoumins;

ATTENDU QUE les maires de la MRC de la Haute-Côte-Nord ont accepté la proposition de la MRC de la Haute-Côte-Nord afin de répartir la taxation des ordures ménagères et résiduelles selon l'usage de chaque commerçant;

ATTENDU QUE ce changement implique surtout le domaine commercial;

ATTENDU QU'une demande écrite a été envoyée par Madame Léna St-Pierre adressée aux conseillers municipaux le 1<sup>er</sup> octobre 2015 concernant une révision de l'analyse de la taxe de service pour les ordures commerciales;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil attend présentement la base de calcul réelle que la MRC de la Haute-Côte-Nord doit fournir à toutes les municipalités afin de prononcer un jugement final concernant votre demande datée du 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Dépôt des locations de salle pour le mois de septembre 2015

\*\* Dépôt – Rapport sommaire du mois de septembre 2015 – Urbanisme

\*\* Dépôt – Rapport du service des incendies pour le mois de septembre 2015

\*\* Dépôt – Rapport des travaux effectués pour le mois de septembre 2015 –  
Département des travaux publics



N° 15-10-335

No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT SUR L'ATTRIBUTION ET  
L'AFFICHAGE DES NUMÉROS CIVIQUES**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD  
MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

**AVIS DE MOTION**

---

**D'UN RÈGLEMENT SUR L'ATTRIBUTION ET L'AFFICHAGE DES  
NUMÉROS CIVIQUES**

---

EXTRAIT CONFORME DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité des Escoumins, M.R.C. de La Haute-Côte-Nord, tenue le 19<sup>e</sup> jour d'octobre 2015 à 19h00 à l'endroit ordinaire des réunions du Conseil, à laquelle il y avait quorum.

Je soussignée, Marie Lise Poitras, conseillère, donne avis, par les présentes qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance de ce Conseil, un règlement sur l'attribution et l'affichage des numéros civiques.

Les membres du Conseil demandent la dispense de la lecture de ce règlement.

  
**Marie-Lise Poitras**  
Conseillère

- \*\* Dépôt – Liste des offres de services
- \*\* Dépôt - Correspondance du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire/ Modalités d'utilisation des mesures d'allègement pour les sites d'enfouissement et les sites contaminés
- \*\* Dépôt – Correspondance à Monsieur Yves Martel, de la part de Madame Marjolaine Tremblay, coordonnatrice du Congrès Médical « La médecine d'urgence en région » édition 2015
- \*\* Dépôt – Correspondance à Monsieur André Desrosiers, maire de Les Escoumins, de la part de Madame Marjolaine Tremblay, coordonnatrice du Congrès Médical « La médecine d'urgence en région » édition 2015
- \*\* Dépôt – Demande de partenariat/ Association des Responsables d'Espaces Verts du Québec



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

\*\*

No de résolution  
ou annotation

Dépôt – Réseau Biblio de la Côte-Nord/ Contribution municipale pour l'année 2016

**AJOURNEMENT**

Dépôt - Demande de citoyen concernant la cueillette des ordures ménagères et résiduelles

\*\*

Dépôt - Correspondance du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire/ Approbation du règlement #15-458

\*\*

Dépôt – Invitation à participer à l'Expo-FIHOQ 2015 et aux activités Fleurons de l'automne!

\*\*

Dépôt – Élection partielle dans la circonscription de René-Lévesque le 9 novembre prochain/ Le directeur général des élections du Québec

**N° 15-10-336**

### **ACCEPTATION PROGRAMMATION DES TRAVAUX/ TAXE SUR L'ESSENCE**

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la (TECQ) 2014-2018;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ (vingt-huit dollars) par habitant par année, soit un total de 140 \$ (cent quarante dollars) par habitant pour l'ensemble des 5 (cinq) années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

**N° 15-10-337**

### **OFFRE DE SERVICES/ MANDAT LABORATOIRE – ENGLOBE CORP.**

ATTENDU l'offre de services de la compagnie EnGlobe Corp. pour la présence du laboratoire lors de la pose d'enrobé bitumineux dans le cadre de la réfection des rues municipales;

ATTENDU QUE ceux-ci devront calculer le taux de pose et aussi prendre des échantillons pour s'assurer de la qualité du pavage des rues;

ATTENDU QUE ce montant était inclus dans les coûts fournis par Groupe-Conseil TDA (contrôle qualitatif) et que celui-ci était de 22 000\$ (vingt-deux mille dollars);

ATTENDU QUE la soumission d'EnGlobe Corp. est au montant de 17 585.00\$ (dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-cinq dollars) plus les taxes applicables;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'octroi de contrat à la compagnie EnGlobe Corp. afin d'effectuer le mandat de laboratoire lors des travaux de pavage des rues municipales.

**N° 15-10-338**

### **AUTORISATION/ POSE DE SELF-LEVEL**

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins a demandé aux Entreprises Jacques Dufour et Fils une soumission pour le remplacement des têtes de regard en raison du court laps de temps qui nous est imparti;

ATTENDU QUE le montant incluant le contremaître, 2 (deux) manœuvres ainsi que la pelle est de 305.30 \$ (trois cent cinq et 30 cents) plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE les Entreprises Jacques Dufour et Fils estiment le nombre à 8 (huit) changements de tête par jour;

ATTENDU QUE le coût estimé pour les travaux de remplacements des têtes de regards est de 15 795.85 \$ (quinze mille sept cent quatre-vingt-quinze et quatre-vingt-cinq cents) taxes comprises;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le remplacement des têtes de regard au coût de 15 795.85 \$ (quinze mille sept cent quatre-vingt-quinze et quatre-vingt-cinq cents) incluant les taxes;

**N° 15-10-339**

### **DEMANDE DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS**

ATTENDU QUE Madame Odette Tremblay, secrétaire administrative de la municipalité des Escoumins, demande l'autorisation de détruire les reçus suivants :





## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

No de résolution  
ou annotation

100000 à 100400	100401 à 100750
100751 à 101209	101210 à 101625
101626 à 102000	102001 à 102450
102451 à 102850	102851 à 103255
103256 à 103735	103736 à 104148
104148 à 110150	110151 à 110573
110574 à 111021	111022 à 111500
111501 à 111885	111886 à 112160
112161 à 112510	112511 à 112958
112959 à 113420	113421 à 113900
113901 à 114391	120000 à 120456
120457 à 120912	120913 à 121390
121391 à 121820	121821 à 122290
122291 à 122676	122677 à 123150
123151 à 123630	123631 à 124100
124101 à 130555	290108 à 290653
290654 à 291120	291121 à 291559
291560 à 291930	291931 à 292362
292363 à 292763	292764 à 293204
293205 à 293624	293625 à 294058
294059 à 292425	

ATTENDU QUE ces reçus ont été vérifiés auprès de Madame Andrée Lessard, directrice générale par intérim;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la destruction de tous les reçus énumérés dans la liste des documents à détruire.

N° 15-10-340

### **DEMANDE D'APPUI FINANCIER/ ASSOCIATION DIABÈTE HAUTE-CÔTE-NORD**

ATTENDU QUE l'Association diabète Haute-Côte-Nord, tiendra un brunch dans le cadre de leur campagne de financement le 8 novembre prochain, afin d'informer, sensibiliser et prévenir le diabète auprès de notre collectivité;

ATTENDU QU'une demande a été adressée au Conseil afin d'obtenir la gratuité de salle du Centre multifonctionnel pour réaliser cette activité;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la gratuité de la salle multifonctionnelle pour la tenue de cette activité qui se tiendra le 8 novembre prochain conditionnellement à ce que cet organisme défraie un montant de 50\$ (cinquante dollars) plus les taxes applicables, pour le coût du ménage.

\*\*

Dépôt – Invitation à participer au Regroupement des femmes de la Côte-Nord

15-10-341

### **OCTROI DE CONTRAT/ SURVEILLANCE DES TRAVAUX – RÉFECTION DE LA RUE DU QUAI**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de deux entreprises, pour la surveillance des travaux pour la réfection de la rue du Quai;

CONSIDÉRANT QU'une seule entreprise a présenté une soumission conforme et que suite à l'analyse du comité de sélection, celle-ci a obtenu le résultat suivant :

AXOR Experts-Conseils : Pointage final : 29.07

CONSIDÉRANT QUE l'offre de Groupe-Conseil TDA n'a pas été analysée, car celle-ci nous a été parvenue après l'heure requise à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande l'adjudication du contrat au seul soumissionnaire, c'est-à-dire à l'entreprise AXOR Experts-Conseils avec un pointage de 29.07;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'OCTROYER le contrat pour la surveillance des travaux pour la réfection de la rue du Quai à l'entreprise AXOR Experts-Conseils, et ce, conformément à leur soumission datée du 19 octobre 2015 au montant de 19 775.70 \$ (dix-neuf mille sept cent soixante-quinze et soixante-dix cents) taxes incluses.

N° 15-10-342

### OCTROI DE CONTRAT / RÉFECTION DE LA RUE DU QUAI

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres pour la réfection de la rue du Quai;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Escoumins a reçu 3 (trois) soumissions dont 2 (deux) des entrepreneurs sont venus déposer leur soumission à l'Hôtel de Ville en main propre aux montants suivants :

Entreprises	Coûts
Inter-Projet	794 872.81 \$ taxes incluses
EJD Constructions Inc.	373 414.67 \$ taxes incluses
Fernand Harvey et Fils	528 885.00 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT QU'une enveloppe n'était pas scellée;

CONSIDÉRANT QUE l'employée à l'accueil du bureau de l'Hôtel de Ville a avisé l'entrepreneur que sa soumission n'était pas scellée;

CONSIDÉRANT QUE l'employée à l'accueil du bureau de l'Hôtel de Ville a scellé cette enveloppe devant tous les gens présents et par le fait même, devant le deuxième soumissionnaire présent pour l'ouverture des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE la plus basse soumission est conforme aux exigences du devis;

ATTENDU QUE le tout est conditionnel à l'obtention de l'aide financière attribuée par le ministère des Transports du Québec;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE le Conseil accepte la soumission de l'entreprise EJD Constructions Inc. comme étant la plus basse soumission au montant de 373 414.67 \$ (trois cent soixante-treize mille quatre cent quatorze et soixante-sept cents) taxes incluses.

**N° 15-10-343**

### **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance du 19 octobre 2015 soit ajournée au 2 novembre 2015 à 18h30 heures.

**N° 15-10-344**

### **CLÔTURE DE LA SEANCE**


À 19h55 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**DE LEVER** la présente séance.

Présence des citoyens : **7**

  
\_\_\_\_\_  
**André Desrosiers,**  
**Maire**

  
\_\_\_\_\_  
**Andrée Lessard,**  
**Directrice générale et secrétaire-trésorière**  
**par intérim**

***Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.***